Fiche de poste

AMBULANCIER

SERVICE TRANSPORT

1 – <u>Définition</u> :
La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.

Assurer la prise en charge des transports sanitaires des patients et résidents du Centre Hospitalier Henri Ey quel que soit :

- le service de soins,
- le mode de placement du patient,
- le type de transport programmé,

suivant le planning ou à la demande du Référent.

- Appliquer les procédures mises en place ainsi que leur traçabilité.

2 – <u>Conditions d'exercice</u> :

Diplôme :

- Permis de conduire catégorie B
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) ou Certificat de Capacité d'Ambulancier (CCA)

Liaison Hiérarchique directe :

- Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Adjoint.
- Sous la responsabilité hiérarchique directe du Technicien Supérieur Hospitalier.
- Sous la responsabilité hiérarchique directe du Référent du Pôle Transport.

Lieu d'exercice de l'activité :

Garage du site de Bonneval.
Périmètre d'intervention : Services de Bonneval, Chartres, Morancez, Lucé, Le Coudray, Nogent Le Rotrou et Châteaudun, vers d'autres structures sanitaires du département, site Bonnevalais et différentes structures du Centre Hospitalier

Répartition de temps d'activité :

Horaires-Roulements-Rythme de travail :

Roulement sur trois semaines, en fonction de l'effectif présent et des prises en charges de transports sanitaires :

- soit 8h00 - 15h40, pause de 20mn sur le temps de travail
- soit 10h50 – 18h30, pause de 20mn sur le temps de travail
- soit 8h00 - 11h45 et 13h05 – 17h00.

Assurer les transports sanitaires en fonction de l'amplitude horaire définie. Si les nécessités de service requièrent un dépassement d'horaire, les heures supplémentaires seront à récupérer dans les meilleurs délais.

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
Activités principales : – Assurer la fonction de chauffeur dans le cadre des sorties thérapeutiques. – Accompagner un patient placé en HDT ou HO en consultation avec 1 seul infirmier pour assurer la sécurité. – Accompagner seul un patient placé en HL qui n'a pas besoin d'un accompagnement infirmier et rester en salle d'attente le temps de la consultation et prise en charge du retour. – Transporter des patients des Sites vers les différentes Structures de l'établissement. – Procéder au nettoyage et désinfection des véhicules sanitaires suivant le protocole établi, jusqu'à la traçabilité. **Activités secondaires :** – Participer à l'ensemble des activités de transport du service – Assurer la distribution des mallettes pharmacie des services de Bonneval – Assurer des courses urgentes à titre très exceptionnel. – Prendre en charge le nettoyage intérieur et extérieur des différents véhicules de service selon les disponibilités du planning quotidien. Tracer ce nettoyage – **Rappel :** La priorité reste les transports sanitaires.	– Avoir un esprit d'équipe et travailler en bonne collaboration – Être organisé et avoir le sens de l'optimisation de l'activité – Respecter l'organisation mise en place – Respecter la confidentialité et la discrétion professionnelle – Faire preuve de ponctualité – Être bon conducteur et respecter le code de la route

3 - Relations professionnelles spécifiques :

- Patients et personnels de l'établissement.
- Personnels d'autres structures sanitaires ou de cabinets médicaux de ville
- Entreprises extérieures intervenants dans le service.

Siège social
32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr